

Rennes, le 27/09/2025

OBJET : Réunion CTA du 27/08/2025 à LANDERNEAU

Présents : Serge LE BIHAN, Raymond LEGRAND, Bernard MONS, Gwenaël QUINTON, Olivier LOUETTE, Stéphane LE MASSON, Marie-Laure PICHON (BD), Loriane LAMOUR, Yann LE MOINE, Serge DESNOES,

Excusé : Philippe LE NOHAIC

Démarrage de la réunion : 15h30.

Mise en place de la nouvelle saison 2025/2026

Un tour de table est effectué et le président remercie tous ceux qui ont pu venir ce mercredi après-midi dans le Finistère.

Le président de la CTA souhaite la bienvenue à Loriane LAMOUR qui intègre le service arbitrage de la Ligue, c'est la nouvelle Conseillère Territoriale en charge de l'arbitrage qui remplace Loïc WEBER (départ à la retraite) avec des missions différentes en relation avec la CTA.

Premières missions de Loriane

- Mise en place et classement des accompagnateurs territoriaux
- Préparation de documents à destination des écoles d'arbitrage
- Refonte ou adaptation des formation JAJ et JA

Bernard MONS se propose d'assister Loriane dans la création des contenus pédagogiques pour les écoles d'arbitrage.

Bienvenue également à Marie-Laure Pichon, membre du Bureau directeur et vice-présidente en charge du Finistère qui a pu se libérer pour participer à cette réunion.

1. ORGANIGRAMME DE LA CTA

Actualisation du Calendrier de la CTA incluant toutes les actions clés de la saison (regroupements, réunions, formations, compétitions).

Un webinaire sur les nouvelles règles est également prévu début septembre, Loriane se charge de mettre en place cette soirée avec tous les acteurs du handball (arbitres, clubs, joueurs, dirigeants, coaches).

2. Bilan partiel des regroupements à la date de la réunion

Nombre de Individu ID Regroupement 2025	JA-JAJ	
	JA	JAJ
Samedi 23/08/2025 de 9h00 à 12h00 - Salle Corvaisier - Parc de Kergoz - 22200 PABU	18	
Samedi 14/06/2025 de 9h00 à 12h00 - SOS du COAT - 29860 LE DRENNEC	16	2
Samedi 21/06/2025 de 9h00 à 12h00 - Salle de L LANDE GUERIN - 35690 - ACIGNE	21	1
Samedi 28/06/2025 de 9h00 à 12h00 - Salle de KERJOUANNEAU - 29300 QUIMPERLE	29	4
Samedi 28/06/2025 de 9h00 à 12h00 - Salle de LA NOURAIIS - 22100 LEHON	14	
Vendredi 13/06/2025 de 19h30 à 22h00 - SOS du COAT - 29860 LE DRENNEC	36	7
Vendredi 20/06/2025 de 19h30 à 22h00 - Salle de L LANDE GUERIN - 35690 - ACIGNE	41	
Vendredi 22/08/2025 de 19h30 à 22h00 - Salle Corvaisier - Parc de Kergoz - 22200 PABU	12	1
Vendredi 27/06 /2025 de 19h30 à 22h00 - Salle de LA NOURAIIS - 22100 LEHON	11	
Vendredi 27/06/2025 de 19h30 à 22h00 - Salle de KERJOUANNEAU - 29300 QUIMPERLE	28	2
Total général	226	17

Il reste les regroupements du week-end prochain (29 et 30 Aout) à VANNES, RENNES et ERGUE GABERIC).

Une précision est nécessaire à la vue des courriels envoyés aux arbitres, à la suite des regroupements.

Le palier 13 en course et la note de 9-10 au QCM sont des minimas pour obtenir la validation de la fonction arbitre pour la saison, et cela quel que soit le grade ou l'âge du licencié.

La CTA ensuite évaluera le niveau de l'arbitre et maintiendra ou non celui-ci dans ses désignations habituelles.

Les paliers et notes supérieurs sont des indicateurs qui entrent dans l'évaluation des directeurs de jeu en fonction de l'âge ou du grade.

Seuls les cas, un palier inférieur à 13 ou une note inférieure à 9, n'engendre pas une validation de la fonction d'arbitre.

Nous sommes garant de la santé des arbitres (arbitre en bonne condition physique) que l'on désigne mais aussi du bon déroulement des rencontres dans la protection du jeu et la protection des joueurs (connaissance des règles).

Plusieurs arbitres n'ont pas réussi obtenir la note minimum pour activer leur statut, ils peuvent toujours se représenter.

Un dernier regroupement est fixée le **mardi 21 octobre 2025 à 20h00 à Mur de Bretagne.**

3. Procédure sur les rapports de Discipline

Rappel, Olivier LOUETTE est en charge depuis la saison dernière de la relecture des rapports de discipline et des retours vers les rédacteurs.

La saison passée, il y a eu 34 rapports qui ont nécessité une correction.

Il faut rappeler aux arbitres qu'ils doivent utiliser le bon imprimé qui est représenté par le logo **D** comme discipline et non l'imprimé **R** (réclamation et Litiges).

La CTA ainsi que la Commission de Discipline, le remercie du travail qu'il a accompli la saison dernière.

Il souhaite que l'on sensibilise les accompagnateurs sur une rédaction obligatoire d'un rapport lorsque cela est nécessaire.

Que les arbitres fassent leur rapport comme ils le sentent, ce dernier doit être envoyé dans les 72 heures à la commission (saisie sur IHand-Arbitrage).

Olivier se propose, pour ceux qui le souhaitent, d'envoyer un rapport type, permettant ainsi une aide pour rédiger leur rapport. (Lien <https://view.genially.com/6512befb45a2910011329b14>)

4. Programmation des formations

Formation (JA)

La programmation des trois dimanches matin n'a plus de candidats, nous réduisons notre offre sur une journée un peu plus longue avec toujours une évaluation pratique sur une rencontre amicale.

Pour les premières formations initiales des JA (adultes), la date du dimanche 26 octobre est validée avec deux sites, Finistère (BRIEC) et Côtes d'Armor (LOUDEAC).

Formation (JAJ)

Sites à prévoir et revoir la formation avec le changement des années JAJ suite à l'AG FFHB de mai 2025

Les 2007 et moins passent JA cette saison.

La formation JAJ T3 sera ouverte aux jeunes de 14 à 17 ans (2008 à 2011).

Formateurs actuels sur le Territoire :

22 : Thierry BINET

29 : Pascal PIOTROWSKI

35 : Bernard MONS – Gwénaél QUINTON

56 : Karine LEONE

Stage JAJT2 du 20 au 23 octobre 2025 et du 16 au 19 Février 2026 à Mur de Bretagne.

Tournoi Interzones Mas et Fém. du 29/11/2025 sur 2 sites, il faudra prévoir cette année la désignation de 3 binômes par site.

Les Interzones 1 programmés le 20 février 2026.

Tournois de secteur en décembre + le Tournoi de la KALON BREIZH CUP (week-end de l'ascension) qui permet la détection des JAJ.

Compétitions nationales :

- INTER-POLES - INTER-LIGUES et peut-être INTER-COMITES, la liste des JAJ Retenus sera établie en décembre.

Yann LE MOINE qui est en charge du CLE Féminin de GUINGAMP proposera également à des binômes de venir sur la structure.

5. GROUPES et DESIGNATIONS

Le président demande que chaque Pôle mette en place une réunion sur les modalités des désignations et pour le Pôle JAJ créer un groupe spécifique pour les JAJ qui passent JA mais qui seront toujours désignés sur des championnats jeunes.

OPERATION T1N

Binômes JAT1N 2025/2026 proposés

PARCOURS T1N 2025/2026 DE SEPTEMBRE 2025 A DECEMBRE 2025

FORMATION : CTA

- Organisation de regroupements internes dans la ligue (Ex : stages-retours vidéo-compétitions jeunes...)
- Construire le parcours dans sa CTA

CNA

- 1 QCM par mois à partir de septembre
- 3 à 4 webinaires (Placement-lecture du jeu-administratif)

ACCOMPAGNEMENT : CTA

- Tableau récapitulatif de l'activité du binôme : programme/parcours
- Résultats
- Infos diverses (ex : disponibilités...)

CNA

- Groupe Whatsapp Arbitres/encadrement/T1N

DESIGNATIONS :

- Désignations sur N3M – N2F faites par Patrice JADEL
- Délégations N3M au sein de la ligue
- Délégations N3M sur une ligue extérieure
- Délégations N2F au sein de la ligue
- PNTM sur ligue extérieure
- Coupe de France

SUIVIS :

- CTA gestion interne

DE JANVIER 2026 A MAI 2026 FORMATION : CNA/CTA

- Stages délocalisés à effectif réduit
 - Regroupement de 2 à 3 ligues
- Formation + suivis sur match (Présence CNA/CTA)
- CNA : 1 QCM/mois jusqu'à mai – 2 webinaires

JA - LAOT GASPARD 13/09/2006 (Baud) / LEROY-REYDELLET Lounes 04/04/2006 (Vannes)

JA - GUEST-RANKOVIC LORIS 28/06/2003 (Loudéac) / LE BONNIEC Hugo 11/06/2001 (St Malo)

JA - BANZOUZI Koub 28/09/2005 (BBH) / KERGUS Guillaume 02/09/2002 (BBH)

JA - BEST Lucas 14 /03/1993 (Paimpol) / LE GRAND Christopher 29/07/1997 (Ploufragan)

6. DEVELOPPEMENT (suivis) responsable Gwénael QUINTON

Le but de ce pôle est de pouvoir évaluer l'ensemble des Juges arbitres sur ce mandat olympique.

Créer un Groupe désignation des Accompagnateurs.

Mise en place d'un règlement pour les suivis.

Proposer un QCM pendant toute la saison (JA – JAJ T1/T2 – Accompagnateurs).

Le Président a obtenu auprès du CA un budget pour les suivis.

Stéphane LE MASSON, accompagnateur national, nous rappelle les modalités du suivi. Le document à remplir est actuellement sur le site d'IHand-Arbitrage.

Yann LE MOINE fait un rappel des fonctions et des niveaux sur les Accompagnateurs d'arbitres :

- Accompagnateur d'École d'Arbitrage (au sein de l'école d'arbitrage du club).
- Accompagnateur clubs (conseils) nouvelle formation.
- Accompagnateur Territoriale (évaluation des arbitres territoriaux).
- Accompagnateur National (évaluation des arbitres nationaux).

2 Types de suivis sont proposés :

1. Le suivi simple (contrôle) - indemnité de 20€
2. Le suivi complet (évaluation) - Indemnité de 50€

+ les frais de déplacement à 0.40€ / km

Les personnes en charge de désigner les Accompagnateurs seront :

- T1N = Raymond LEGRAND
- T2/T3 = Philippe LE NOHAIC
- JAJ T1/T2 = Bernard MONS

Une réunion des Accompagnateurs Territoriaux est prévue le **jeudi 23 octobre 2025 à MUR DE BRETAGNE.**

Fin de la réunion : 19h00

Serge LE BIHAN

Président de la CTA Bretagne

